

Commission Départementale Sportive

Saison 2021 / 2022 – PV n°08



1) Championnat d'accession masculin

Les clubs soulignés à l'origine des demandes sont priés de donner une date de report pour les rencontres ci-dessous, la date butoir pour les officialiser les dérogations est fixé au 06 mars 2022.

Le dernier match du championnat devra être joué pour le 31 mai 2022.

Report COVID

ARM 024 Liévin 1 / Lis Calais 3

ARM 027 Agny 1 / Lillers 1

ARM 031 Lis Calais 3 / Lillers 1

2) Championnat d'accession féminin

Faute d'avoir une date de remise avant le 27 février les deux équipes ci-dessous seront déclaré forfait, pour information la demande initiale date du 13 octobre 2021.

ARF 021 SES Calais 4 / Oignies 1

Les clubs soulignés à l'origine des demandes sont priés de donner une date de report pour les rencontres ci-dessous, la date butoir pour les officialiser les dérogations est fixé au 06 mars 2022.

Le dernier match du championnat devra être joué pour le 31 mai 2022.

Report COVID

ARF 027 Arques 2 / Boulogne sur mer1

ARF 031 Ses Calais 4 / Lillers 2

ARF 034 Saint Pol sur Ternoise 1 / Arques 2

ARF 040 Saint Pol sur Ternoise 1 / Boulogne sur mer 1

ARF 043 Arques 2 / Lis Calais1

Pour la Commission Sportive.
Cichy Jean-Claude